

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple- un But- une Foi



MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE



Titre du Projet :

**Projet de Renforcement et d'Extension des Centres
Départementaux d'Assistance et de Formation pour la
Femme (CEDAF)**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La population du Sénégal est estimée à 12 873 601 habitants, en 2013, dont 6 428 189 hommes et 6 445 412 femmes (une quasi égalité entre l'effectif des hommes et des femmes), avec un rapport global de masculinité de 99,7% hommes pour 100 femmes, alors qu'il était de 96,9% en 2002. Le taux annuel d'accroissement est de 2,5%. Selon ces dernières estimations de 2013, la moitié de la population est âgée de moins de 18 ans (17 ans chez les hommes contre 19 ans chez les femmes). Les moins de vingt ans, représentent 52,7 %. Cette population est en majorité rurale avec 7 048 624 (55% contre 59,3% en 2002).

Selon l'Enquête de Suivi de la Pauvreté 2011 (ESP II), le nombre de ménages au Sénégal est estimé à 1 499 943 dont près de 35% de ménages pauvres (environ 525 000 ménages) avec une incidence de la pauvreté monétaire estimée à 46,7% (environ 6 000 000 de personnes) avec 57,1% en zone rurale contre 41,2% en zones urbaines et 26,1% à Dakar. Il est également apparu que 27,4 % des ménages sont dirigés par des femmes et que la taille moyenne des ménages est de 9 personnes.

Au même moment, l'indice des inégalités liées au genre (0,566) reste marqué par de grandes disparités sociales entre hommes et femmes.

En matière d'emploi, l'on note que la population active augmente à un rythme supérieur à l'offre d'emplois dans le secteur formel et/ou moderne. Le taux de chômage est de 10,2%. Il est de 7,7% chez les hommes et de 13,3% au niveau des femmes.

A l'image des autres secteurs, l'emploi présente des disparités géographiques et de genre. Dans les zones rurales, les femmes sont principalement actives dans l'agriculture, l'élevage et la pêche. Elles utilisent encore des moyens de production rudimentaires pour près de 82,6% contre 79,4% chez les hommes. En milieu urbain, les femmes s'investissent particulièrement dans le secteur informel plus souple et plus adapté à leurs capacités financières et au calendrier de leurs activités. Elles restent ainsi peu représentées dans le secteur formel et n'arrivent pas à s'investir dans les secteurs à haute valeur ajoutée car elles

éprouvent d'énormes difficultés à accéder à des moyens de production (terre, équipements, engrais), à des financements massifs tenant compte de leurs conditions de vie et de leurs positions sociales. De plus, elles arrivent difficilement à sécuriser leurs faibles revenus tirés de l'appui des projets et programmes de lutte contre la pauvreté en raison de leur propension à utiliser lesdits revenus pour des dépenses de consommation, de santé et d'éducation de leurs familles en l'absence de filets de sécurité social.

La promotion de l'emploi des femmes notamment celui des jeunes filles ne peut à elle seule favoriser leur autonomisation sans une amélioration de leurs conditions d'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base préalable à l'atteinte des OMD et d'un développement humain durable principalement dans le domaine de l'accès à l'éducation et la formation qualifiante qui rencontrent des d'énormes difficultés en matière de qualité et d'adéquation aux exigences du marché de l'emploi.

En effet, le taux de déperdition scolaire reste élevé ; près du tiers (1/3) des enfants en âge scolaire n'achèvent pas le cycle primaire. En 2010, le taux d'abandon est estimé à 8% ; cela malgré les efforts consentis par le gouvernement et les partenaires pour améliorer la qualité dans le système éducatif. Parmi les causes de cet abandon scolaire il y a lieu de noter la pauvreté des familles, les mariages et les grossesses précoces, le faible pouvoir économique et de décision des femmes, leur fort taux d'analphabétisme etc

En matière d'enseignement technique et de formation professionnelle, des acquis ont été enregistrés mais des contraintes demeurent : la couverture géographique n'est pas équilibrée entraînant des disparités dans l'offre de formation. La région de Dakar concentre à elle seule la majorité des effectifs inscrits (62,5%) et l'essentiel de l'offre privée (79,3%). On notera également l'insuffisance de centres d'accueil et d'apprentissage des métiers en faveur des jeunes filles déscolarisées et des femmes surtout dans le monde rural.

Au regard de ces contraintes, le Gouvernement du Sénégal a élaboré avec toutes les parties prenantes une nouvelle **Stratégie Nationale de Développement Economique et social** (SNDES, 2013-2017) qui vise à apporter une réponse au défis majeurs liés à la croissance économique, à la création d'opportunités d'emplois et de revenus et à l'accès aux services sociaux de base principalement dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle au profit des femmes et des jeunes filles.

Dans le souci de favoriser l'accélération de l'atteinte d'une croissance économique inclusive et durable, le gouvernement avec l'appui de toutes les parties prenantes (administration, société civile, secteur privé, PTF, experts de la diaspora, etc.) a élaboré le **Plan Sénégal Emergent (PSE)** qui constitue l'unique référentiel de la politique économique et sociale à travers les trois (03) piliers ci-après :

- **Transformation structurelle de l'économie et croissance ;**
- **Capital humain, protection sociale et développement durable ;**
- **Gouvernance, institutions, paix et sécurité.**

Le PSE offre ainsi aux femmes et aux jeunes des opportunités pour valoriser leur potentiel d'initiatives et de capacités productives pour une croissance économique inclusive.

Dans cette perspective, le rôle et la place des jeunes filles mérite d'être soutenus à travers le renforcement de leurs capacités techniques et managériales.

Dans cette optique, le **Ministère de la Femme** se propose de mettre en place un **Projet de Renforcement et d'Extension des Centres Départementaux d'Assistance et de Formation pour les Femmes (CEDAF)**.

Ce projet vise à faciliter l'accès des femmes et les jeunes filles aux structures et centres d'éducation, d'apprentissage, de formation professionnelle et qualifiante pour leur autonomisation socioéconomique.

II. PRESENTATION DES CENTRES D'ASSISTANCE ET DE FORMATION POUR LA FEMME

Les CEDAF ont pour vocation d'informer et de former les femmes afin de leur permettre d'assurer leur autopromotion sociale, économique, politique, etc.

Les CEDAF procèdent également d'une volonté des Autorités au plus haut niveau, précisément le Chef de l'Etat, de faire participer les bénéficiaires à la résolution de leurs propres problèmes selon le principe de la responsabilisation.

Ces centres ont été conçus pour être des instruments pérennes de résolution des principaux problèmes qui entravent la promotion socio-économique de la Femme sénégalaise. Cela a inspiré tout naturellement le choix des volets techniques d'activités que l'on devrait retrouver dans chaque Centre.

Le CEDAF comporte une composante de réalisations physiques (un grand bâtiment avec plusieurs ateliers, des chambres, un restaurant, une cuisine, des salles de formation et une bibliothèque dotée d'une salle informatique). Il est structuré en plusieurs volets :

- Un volet Formation ;
- Un volet Appui Conseil Orientation ;
- Un volet Recherche et Documentation
- Un volet Accueil avec un restaurant et des chambres qui font partie intégrante de chaque centre.

Le CENAF et les CEDAF mettent en œuvre un programme de renforcement de capacités des femmes.

L'implantation géographique des CEDAF obéit au découpage administratif du pays en départements. Pour les 47 départements existants, il est prévu 49 CEDAF.

Pour la phase test, 12 centres ont été construits et équipés dans les localités de : Ross Bethio, Fatick, Kébémér, Sangalkam, Thilogne, Mékhé, Kolda, Nioro, Koussanar, Parcelles Assainies, Thiès et Mbacké.

La mise en œuvre d'un programme de renforcement de capacités a permis de former environ 2400 femmes et jeunes filles par an. Soit 14400 femmes formées en 6 ans dans les modules suivants :

- Alphabétisation fonctionnelle
- Leadership ;
- Formation continue (pour les jeunes filles) ;
- Développement local et organisationnel ;
- Bonne gouvernance ;
- Lobbying
- Planification locale et budget participatif
- Gestion.
- Formation et sensibilisation pour la réhabilitation et la réinsertion sociale de certaines cibles rendues vulnérables par de mauvaises conditions sociales.
- Transformation de produits locaux spécifiques au terroir (fruits et légumes, céréales locales, produits laitiers) ;

- Sécurité et hygiène alimentaire.
- Teinture et sérigraphie
- Micro jardinage
- Aviculture
- Restauration
- Couture
- Coiffure
- Informatique

III. OBJECTIFS ET RESULTATS DU PROJET

Objectif Général :

Contribuer à l'autonomisation socio économique des femmes et des jeunes filles défavorisées

Objectifs spécifiques :

OS1 : Faciliter l'accès des femmes et des jeunes filles défavorisées aux structures d'accueil et de formations qualifiantes

OS2 : Rendre fonctionnels les six centres départementaux fonctionnels

Résultats attendus OS1 : six centres sont construits dans les départements ciblés.

Activités majeures :

1. Réactualisation étude de faisabilité pour la réalisation des CEDAF ;
2. Recrutement de maître d'ouvrage délégué ;
3. Lancement DAO pour la construction des six centres ;
4. Construction ; suivi et réception des six centres ;

Résultats attendus OS2 : Les six centres départementaux construits sont fonctionnels

Activités majeures :

1. Elaboration des spécifications techniques des équipements et matériels ;
2. Lancement DAO pour acquisition des équipements et matériels des six CEDAF ;
3. Mise en place des équipements et matériels.

IV. ZONES D'IMPLANTATION

Les six CEDAF seront construits dans les départements ci-après :

- Kédougou
- Kolda
- Tambacounda
- Ziguinchor
- Foundiougne
- Kaolack

V. COUT GLOBAL DU PROJET

A) Réalisation des infrastructures (CEDAF):

1. Recrutement bureau d'étude pour la conception / réactualisation des infrastructures (2% du coût des infrastructures : $6\,000\,000 \times 6 = 36\,000\,000$ F CFA)

2. Recrutement maître d'ouvrage délégué pour supervision (8% du coût des infrastructures : $24\,000\,000 \times 6 = 144\,000\,000$ F CFA)

3. Construction des infrastructures

Coût unitaire construction d'un CEDAF $270\,000\,000 \times 6 = 1\,620\,000\,000$ F CFA

Sous total réalisation infrastructures : $1\,620\,000\,000 + 36\,000\,000 + 144\,000\,000 = 1\,800\,000\,000$ F CFA

B) Equipements et matériels

Les Equipements seront constitués de matériels bureautiques, de cuisine, de vaisselle, de matériels de production et de services pour un coût de 200 000 000 F CFA par centre. Soit $200\,000\,000 \times 6 = 1\,200\,000\,000$ F CFA.

Coût total du projet : $1\,800\,000\,000 + 1\,200\,000\,000 = 3\,000\,000\,000$ F CFA

ANNEXES :

ANNEXE1 : ARCHITECTURE PHYSIQUE DU CENTRE DEPARTEMENTAL D'ASSISTANCE ET DE FORMATION POUR LA FEMME (CEDAF)

Le CEDAF comprend un immeuble de deux étages, un logement pour la coordonnatrice et des ateliers pour les activités pratiques :

1. au rez de chaussée

- Un poste de garde à l'entrée
- Un box accueil & information
- Un bureau de l'administrateur du centre
- Un bureau secrétaire
- Un bureau appui conseil orientation
- Un bureau crédit
- Une salle polyvalente (espace de couture, coiffure, central d'achat, cyber etc.)
- Un hall d'exposition
- Une salle d'informatique
- Une salle de formation
- Une kitchenette
- Un magasin de rangement
- Des toilettes
- Trois ateliers de formation pratique en retrait dans la cour (unités de transformation)
- Un logement de la directrice également en retrait dans la cour
- Un restaurant

2. à l'étage :

- Huit chambres avec toilettes incorporées
- Un bureau de la directrice
- Une kitchenette

ANNEXE 2 : Matériel et équipement de formation

N°	NATURE
Mat Didact	Retro projecteur
	vidéo projecteur
	écran mobile
	tableau padex
	Téléviseur
	magnétoscope
	panneaux mobiles
	micro-ordinateur
	Matériels pédagogiques
Mobiliers	Table
	Bureaux
	Fauteuil
	Armoire
	Meubles de rangement
	Chaise
	Bureau
	Matériel sécurité ateliers
	matériels TP ateliers
	Cuisinière
	matériel divers
Labo de langue	Moniteur
	lecteur cassette
	combiné casque et micro
	micro-ordinateur

	switch câblage réseau
	vidéo
	Téléviseur
	lecteur cassette double
	table
	Chaise
Matériel de transformation	transformation céréales
	transformation arachide
	transformation lait et viande

ANNEXE 3 : Equipements et matériels du volet accueil.

N°	NATURE
Hébergement	Lit à une place
	Divers (draps, etc)
	Tables de travail
	Chaises
Restaurant	Tables
	Chaises
	plat rond Gm
	plat rond Pm
	cuillère Gm
	cuillère pm
	fourchette
	couteau
	ménage(sel- poivre)
	nappe de toilette
	carafe d'eau
	thermos
	tasse à café
	assiette Gm
	assiette Pm
	verre inox
Cuisine	fourneau à gaz jumelé
	passoire
	Mbana
	écumoire Gm
	louche
	cuillère service

couteau boucher
couteau office
bassine
seau
bol Gm
bol moyen
bol Pm
chambre froide
réfrigérateur
congélateur
fourche Gm

